

217C1205
FR0000050320-OP027-AS10

12 juin 2017

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

RADIALL
(Euronext Paris)

Oddo & Cie a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société RADIALL, soit du 27 décembre 2016 au 8 février 2017 inclus, puis du 29 mai au 9 juin 2017 inclus¹, la société anonyme Hodiall² a acquis sur le marché :

- 7 729 actions RADIALL entre le 27 décembre 2016 et le 8 février 2017 inclus au prix de 255 € par action ; et
- 101 419 actions RADIALL entre le 29 mai et le 9 juin 2017 inclus au prix de 252,5 € par action (compte tenu du détachement du dividende ordinaire de 2,5 € par action intervenu le 24 mai 2017).

Par conséquent, à la clôture de l'offre, la société Hodiall² détient 1 057 817 actions RADIALL représentant 1 908 799 droits de vote, soit 60,90% du capital et 58,91% des droits de vote de cette société³ ; les sociétés Hodiall² et Société d'Investissement Radiall², M. Pierre Gattaz, M. Yvon Gattaz et Mme Geneviève Gattaz et certains membres de la famille Gattaz détiennent 1 710 097 actions RADIALL représentant 3 213 357 droits de vote, soit 98,45% du capital et 99,17% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Hodiall ²	1 057 817	60,90	1 908 799	58,91
Société d'Investissement Radiall ²	293 304	16,89	586 608	18,10
Yvon et Geneviève Gattaz	309 700	17,83	619 400	19,12
Pierre Gattaz	49 140	2,83	98 280	3,03
Famille Gattaz	136	0,01	270	0,01
Total groupe familial Gattaz	1 710 097	98,45	3 213 357	99,17

¹ Cf. notamment D&I 216C2913 du 23 décembre 2016, D&I 217C0041 du 4 janvier 2017, D&I 217C0404 du 8 février 2017 et D&I 217C1007 du 19 mai 2017.

² Contrôlée par la famille Gattaz.

³ Sur la base d'un capital composé de 1 736 986 actions représentant 3 240 297 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.